

Communiqué

Orange Côte d'Ivoire a constaté, avec désarroi, qu'un nombre important de ses Clients Entreprises, n'avait plus accès à leurs adresses mails depuis le mercredi 7 mars 2018 à 13h. Cette situation fait suite à une coupure des noms de domaine de ces entreprises par des agents de l'ARTCI sans notifications, ni préavis.

Cet acte, posé par l'Agence de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire, a un impact considérable sur le bon fonctionnement des activités de nos clients, compte tenu du rôle important des courriers électroniques dans leurs échanges et leur communication.

Des démarches ont été immédiatement menées auprès de l'ARTCI, dès la survenance de ce dysfonctionnement majeur, pour un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Orange Côte d'Ivoire présente toutes ses excuses aux clients impactés par les désagréments occasionnés, indépendants de sa volonté, et les remercie par avance de leur compréhension.

La Direction Générale

